

8 mars 2005

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,
Président de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la journée internationale de la femme**

Comme tous les 8 mars chaque année, la communauté internationale célèbre aujourd'hui, la journée internationale de la femme. C'est une occasion particulière pour considérer notre action ainsi que l'ampleur des efforts consentis et à consentir en faveur des femmes dont l'importance et le rôle conditionnent le développement de nos nations.

Depuis Beijing, l'Assemblée générale n'a cessé de promouvoir l'égalité entre les sexes non seulement comme une fin en soi, mais également comme un moyen efficace de réalisation des objectifs du millénaire.

En faisant de la promotion de l'égalité de genre et le renforcement du rôle de la femme, un objectif à atteindre à l'horizon 2015, la déclaration du Millénaire a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le statut de la femme à tous les niveaux notamment local, national et international.

En effet, au-delà de la nécessité d'accroître la participation des femmes dans la gouvernance politique, il est fondamental de créer davantage d'opportunités économiques en leur faveur et renforcer leur protection sociale et légale.

Autant d'actions qu'il nous faut accomplir pour permettre aux femmes de s'épanouir pleinement et jouer de façon plus active, leur rôle aussi bien, dans la préservation de la paix et la sécurité que dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du bien être social.

A l'aube de la Réunion de haut niveau de septembre 2005, le renforcement du statut de la femme est une préoccupation essentielle à l'aune de laquelle se focaliser notre action collective.